**Cours 6 : La segmentarité dans le monde amazigh**

Introduction

* Qu’est-ce qu’une société segmentaire
* Histoire de la notion
* Division et complémentarité organisent la société segmentaire
* Critiques

 Conclusion

1. **Qu’est-ce qu’une société segmentaire**

Une société segmentaire est en Anthropologie, un modèle de société divisée sur plusieurs niveaux hiérarchiques en de nombreuses composantes similaires, opposées entre elles à chaque niveau mais intégrées dans un niveau supérieur. Le modèle segmentaire s’est appliqué à de nombreuses sociétés, notamment du monde méditerranéen, d’Afrique du Nord (Berbères), du Moyen-Orient (Yéménites), de la Corne d’Afrique (Couchites), d’Europe (Corsais, Grècs), d’Afrique subsaharienne (Nuer, Tiv), d’Asie du Sud-Est, etc

1. **Histoire de la notion**

La notion de « société segmentaire » a été forgée au XIXème siècle pour désigner des sociétés fondées sur un certain type de solidarité, « communautaire » chez F. Tonnies, « mécanique » chez Emile Durkheim.

Emile Durkheim a introduit le terme segmentaire dans La division du travail social (1893) pour décrire les organisations tribales. L’organisation segmentaire est pensée dans un cadre évolutionniste, la société segmentaire est issue de la horde et représente un état plus primitif que les sociétés stratifiées, elles-mêmes antérieures aux sociétés à état. La société segmentaire correspond pour Durkheim une société organisée par une solidarité « mécanique ».

Le terme est ensuite utilisé par Meyer Fortes et Evans-Pritchard, mais sans référence immédiate à Durkheim. La description canonique d’une société segmentaire est celle d’Evans-Pritcharrd concernant les Nuer, la parenté organise la division sociale aux différents niveaux hiérarchiques. L’organisation segmentaire confronte des groupes de taille et de force comparables, ainsi elle limite l’étendue des conflits et encourage la négociation.

La théorie de la segmentarité a été appliquée à plusieurs sociétés du Maghreb à la suite notamment des travaux d’Ernest Gellner. Raymond Jamous a utilisé la notion de société segmentaire pour décrire la société Iqar’iyen au Maroc, en lui apportant toutefois un certain nombre de nuances. A la segmentation des lignages, il ajoute des considérations territoriales. Les oppositions sont structurées par le domaine de l’interdit et par la notion d’honneur. Le cycle de la violence que peuvent entrainer ces oppositions est modéré par l’intervention des chorfa dont le prestige n’est pas assuré par l’honneur mais par le charisme, la grâce religieuse (baraka).

1. **Division et complémentarité organisent la société segmentaire**

Une société segmentaire est « formée d’une multiplicité de groupes qui s’emboitent les uns dans les autres et dont le trait dominant réside dans les relations qui s’instaurent entre eux ». Ainsi, dans une société présentant une segmentation en familles, clans et tribus les familles s’opposent entre elles mais se rassemblent dans un même clan, opposé à son tour à d’autres clans, etc. Selon Evans-Pritchard, une société segmentaire est donc organisée par des mouvements de « fission » et de « fusion ».

Formée par l’emboitement hiérarchique des segments et leur opposition complémentaire, une société segmentaire ne présente pas de pouvoir centralisé (elle est dite acéphale) et est relativement égalitaire. L’appartenance à un segment est souvent déterminée par le statut généalogique de la personne, de la famille, du clan… L’individu a donc autant de points de références qu’il y’a de niveau de segmentation. L’organisation segmentaire concerne de nombreuses sociétés nomades.

1. **Critiques**

Le modèle des sociétés segmentaires a reçu cependant un certain nombre de critiques. On lui a reproché son formalisme : privilégiant la logique structurelle il ne prendrait pas assez en compte la dimension historique ni la dimension économique entrainant en conséquence une sous-estimation des rapports dominants-dominés. On a pu aussi lui reprocher de confondre la représentation théorique que les sociétés, donnent d’elles-mêmes avec leur véritable organisation.